



COMITÉ de DÉfense et de développement du RAIL de la région de Montluçon
Maison des cheminots 2, rue Chantoiseau . 03100 MONTLUÇON
<http://coderail.free.fr/>

Montluçon, le 22 juillet 2016,

Aux rédacteurs en chef La Montagne
La Semaine de l'Allier
RMB
RJFM
Regard-Actu

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le gouvernement vient de décliner sa feuille de route sur l'avenir des Trains d'Équilibre du territoire (TET). Il confirme le caractère national de 3 lignes TET jugées «structurantes» : PARIS-CLERMONT, PARIS-LIMOGES-TOULOUSE, BORDEAUX-TOULOUSE-MARSEILLE et décide de maintenir sous l'autorité de l'état, «compte-tenu de leurs spécificités au titre de l'aménagement du territoire», 3 autres lignes TET : TOULOUSE-HENDAYE, NANTES-BORDEAUX ET NANTES-LYON. Les autres lignes font l'objet de négociations avec les Régions pour les incorporer au réseau TER.

Il en serait donc fini du caractère national de **USSEL-MONTLUÇON-PARIS** et de **BORDEAUX-LIMOGES-LYON** aux «spécificités au titre de l'aménagement du territoire» pourtant bien réelles. Ainsi, le trajet **Montluçon-Paris** se ferait avec changement à **Vierzon** ou **Bourges** sans espoir de réduction du temps de parcours, quelle que soit la couleur et le confort du nouveau matériel de nombreuses fois annoncé. Cela implique une coopération sans faille des Régions "Auvergne-Rhône-Alpes" et "Centre-Val-de-Loire" sur l'organisation des TER. La problématique s'annonce identique avec la Région "Nouvelle Aquitaine" pour se rendre à Guéret, Limoges, ou Bordeaux. A moins que ces mêmes Régions ne décident de se simplifier la tâche (et le budget !) en transférant sur route certains tronçons comme Montluçon-Bourges, Montluçon-Vierzon ou Montluçon-Limoges.

Les Régions ont maintes fois affirmé qu'elles n'entendaient pas se voir transférer les compétences de l'État en matière ferroviaire. Elles ont déjà toutes les peines du monde à faire fonctionner les TER, qu'en sera-t-il lorsqu'il s'agira d'assurer l'entretien des lignes, mieux encore, de les moderniser ? Elles ont jusqu'au 15 octobre pour négocier avec le gouvernement.

Une nouvelle malédiction s'abat sur le bassin de Montluçon. Si l'on peut se réjouir de voir Vichy et Moulins desservies par 2 lignes nationales CLERMONT-PARIS et LYON-NANTES, force est de constater que Montluçon, ce n'est pas nouveau, reste le mal aimé de l'aménagement du territoire avec le risque d'occuper la peu enviable situation de cul-de-sac ferroviaire

.../

/...

Le CODÉRAIL en appelle aux élus des collectivités du bassin pour, si elles ne l'ont déjà fait, prendre délibération en faveur du maintien du caractère national de USSEL-MONTLUÇON-PARIS et de BORDEAUX-LIMOGES-LYON comme indiqué dans un précédent courrier.

Le CODÉRAIL en appelle aussi à la population du bassin de Montluçon pour signer et faire signer la pétition en cours sur «Mes Opinions.com», (*dont le lien est disponible sur le site du CODÉRAIL*) pour la défense du Service Public Ferroviaire. Il en est encore temps pour infléchir cette dramatique décision préjudiciable aux besoins de mobilité et à l'avenir de notre bassin.

Le CODÉRAIL

Contacts Presse :

Ch. PENAIN 04 70 29 94 58
D. COFFIN 06 87 43 32 88